

CONFÉRENCE DE PRESSE DE L'UNES

Berne, le 10 septembre 2008

Jean Christophe Schwaab, secrétaire central de l'USS

Les apprenties, apprentis, élèves des écoles professionnelles et jeunes en transition ont aussi besoin de bourses d'étude !

Les bourses ne concernent pas uniquement les étudiant-e-s des hautes écoles et les gymnasien-n-e-s : En Suisse, près de 10'000 élèves d'écoles professionnelles à plein temps (p. ex. école des métiers, école de commerce) et 10'000 apprenti-e-s sont bénéficiaires de bourses. Elles sont indispensables, malgré le fait que les apprenti-e-s touchent un salaire : une enquête du syndicat Unia publiée au printemps dernier a montré que 51,9 % des apprenti-e-s ne sont pas satisfaits de leur salaire et que 55 % pensent qu'il ne correspond pas au travail qu'ils effectuent. En moyenne, leur salaire ne couvre que 35 % de leurs dépenses. Des salaires inférieurs à 500 francs par mois ne sont pas rares, pour des jeunes qui ont dans leur immense majorité plus de 18 ans (l'âge moyen d'entrée en formation professionnelle dépasse 17 ans).

Dans ces conditions, nombreux sont les jeunes à préférer un emploi non qualifié, mais mieux rémunéré, à un apprentissage, même si cela hypothèque leurs futures chances sur le marché du travail. En effet, accepter un emploi payé 3'000 francs par mois peut être très tentant, surtout lorsqu'on compare ce salaire à celui d'un ou une d'apprenti-e, qui est 6 fois moins élevé. Et souvent, les jeunes ne se doutent pas qu'en renonçant à une formation professionnelle au profit d'un tel emploi non qualifié, ils verront leur salaire stagner durant toute leur carrière professionnelle et risquent d'être régulièrement et durablement confronté au chômage ou de devoir recourir à l'aide sociale. Il est par conséquent indispensable que les personnes qui entrent en formation professionnelle puissent compter sur des bourses suffisantes.

Les bourses sont aussi importantes pour tous les jeunes qui ne trouvent pas de place d'apprentissage et doivent patienter dans une «solution transitoire» (p. ex. 10^{ème} année scolaire ou semestre de motivation). Plus de 20'000 jeunes sont concernés chaque année.

L'USS s'oppose avec fermeté à tout remplacement des bourses par des prêts, quelle que soit la formation envisagée. Les prêts sont en effet contraires à l'égalité des chances, car les personnes en formation issues des milieux modestes doivent s'endetter pour se former. Or, l'endettement des jeu-

nes prend des proportions inquiétantes. L'enquête d'Unia précédemment citée montre que plus de 12 % des apprenti-e-s sont endettés. L'endettement des familles prend aussi une tournure inquiétante : près d'un jeune couple sur quatre serait surendetté.

L'USS, dont les fédérations organisent près de 20'000 apprenti-e-s, revendique un droit à la formation professionnelle, qui ne peut devenir réalité que si les bourses sont suffisantes. Le projet d'harmonisation de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), s'il va dans la bonne direction, est encore totalement insuffisant. Nous revendiquons donc une augmentation des bourses d'étude pour le secondaire II, en particulier pour la formation professionnelle.

Jean Christophe Schwaab, secrétaire central de l'USS, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (078 690 35 09).